

COMPTE RENDU REUNION 05 JUIN 2015.

RESENTS : Mmes DEMOUSSEAU Josiane, BOUDOT Carine, DUFOUR Isabelle, CHARRET Chantal, MANSOIS Marie France, BERGER Martine

Mrs MARJAULT Daniel, GUILLEMIN Claude, MOURGAUD Jean Luc, LEGER Claude, ROUET Jean-Louis

REPRESENTES : Mme LEGER Bernadette donne procuration à Mme DEMOUSSEAU Josiane
Mr MORGAT Cyril donne procuration à Mme DUFOUR Isabelle

Communauté de Communes : prévision d'orientation et de positionnement pour l'avenir de notre commune

Madame le Maire informe le conseil qu'une réforme sur les intercommunalités est engagée, un redécoupage des communautés de communes est envisagé, les communautés de communes de moins de 5000 habitants devront fusionner avec une autre communauté de communes. Chaque commune devra exprimer son choix d'ici fin 2016 selon les possibilités suivantes :

1 le maintien de la Communauté de Communes Brame-Benaize actuelle avec le risque de départ de certaines communes la constituant vers des communautés plus importantes entraînant un seuil de population en dessous des limites fixées par la loi.

2 la constitution d'un regroupement rurale sans ville importante

3 le rapprochement avec les communes organisées autour de BESSINES, La SOUTERRAINE, CHATEAUPONSAC.

4 le rapprochement avec la commune du DORAT, cette dernière souhaitant se rapprocher de la communauté de communes du HAUT LIMOUSIN.

En fonction des éléments qui viennent de lui être présenté, le conseil municipal, dans l'hypothèse où la communauté de communes BRAME-BENAIZE ne remplirait plus les conditions fixées par la nouvelle réforme de l'intercommunalité décide de prendre position pour une orientation vers la communauté de communes du HAUT LIMOUSIN.

remboursement pose de buses

Madame le Maire informe le conseil municipal que des travaux ont été réalisés sur la route du Poux , les entrées charretières desservant les terrains ont été faites, les buses sont fournies par les propriétaires. La commune dans l'impossibilité de joindre 2 propriétaires a effectué les travaux. Elle propose au conseil municipal de demander aux propriétaires le remboursement des buses Mr BLACQUELEY 6 mètres pour un montant de 101,28 €, Mr BARLIER Robert 3 mètres pour un montant de 50,64 €.le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à mettre en recouvrement auprès des propriétaires les montants indiqués ci-dessus.

installation d'une borne internet à l'agence postale communale

Madame le Maire donne lecture d'une lettre des services de la Poste sollicitant l'avis du conseil pour l'installation d'une borne connectée à internet à l'agence postale communale.

Le conseil municipal autorise la Poste à mettre en place un nouveau service permettant au public de l'agence postale communale d'accéder par une borne tactile connectée à internet, à des informations relatives à ses produits et services, aux différents services publics et administrations, à la commune ou à d'autres services.

demande de subvention au département pour l'agrandissement du Columbarium

Madame le Maire fait part au conseil de la nécessité de procéder à l'agrandissement du columbarium car il n'y a plus de case disponible . Elle donne lecture d'un devis des MOURIER Creuse , le montant des travaux HT s'élève à 3122 €. Le financement de ces travaux pourrait bénéficier d'une aide de département. Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- donne un avis favorable pour effectuer les travaux
- s'engage à inscrire les travaux au budget

-sollicite l'aide financière du département

virement de crédits budget eau décision modificative n°1

Madame le Maire fait part au conseil de la nécessité de procéder au virement de crédits sur le budget eau :

recettes

70128 : redevances assainissement : -1000 €

777 quote part investissement : +1000 €

le conseil municipal émet un avis favorable.